



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CFE-CGC prend acte de la volonté de Sanofi de céder sa division Santé Grand Public Opella et appelle le gouvernement à agir dans l'intérêt des salariés et de l'économie française.

Paris, le 15 octobre 2024 – Il y a un an, Sanofi annonçait sa volonté de se désengager de certains secteurs de la santé, y compris par la cession d'Opella, sa division Santé Grand Public et de la marque Doliprane en France. La CFE-CGC s'y était fortement opposée. Aujourd'hui une nouvelle étape est franchie par la négociation exclusive avec un fonds d'investissement américain - Clayton, Dubilier & Rice (CD&R).

Dans ce contexte, la priorité de la CFE-CGC reste les salariés et leur avenir au sein d'une société française avec un fort potentiel de développement.

Pour cela, seul l'Etat peut encore intervenir pour obtenir les garanties nécessaires en matière industrielle, de souveraineté sanitaire nationale et européenne. Lors de la réunion du 14 octobre à Lisieux, la CFE-CGC note que le gouvernement suit ce dossier de près. Le gouvernement « ne s'interdira pas d'utiliser tous les outils à sa disposition ».

Il est donc crucial de trouver l'équilibre entre intérêts des salariés, souveraineté sanitaire et attractivité des investissements étrangers en France.

La CFE-CGC a insisté auprès des ministres Monsieur Armand, Ministre de l'économie, des finance et de l'industrie, et Monsieur Ferracci, Ministre délégué chargé de l'industrie, ainsi que des élus européens et locaux, sur le fait que le maintien en France du siège mondial d'Opella, des sites de production, de la R&D, et des emplois commerciaux doit être une priorité absolue. La CFE-CGC a demandé qu'un siège au Conseil d'Administration soit réservé pour un représentant de l'Etat et un autre pour les salariés.

Des exigences claires pour un projet solide et durable

La CFE-CGC demande à Sanofi et au gouvernement des garanties précises et formalisées sur les points suivants :

1. **Le maintien du siège social Opella et des sites de production en France** : les sites doivent continuer à fonctionner et à contribuer à l'économie nationale.
2. **La préservation des emplois** : aucune suppression d'emploi ne doit être envisagée. Les salariés doivent être protégés à moyen et long terme.
3. **Un plan d'investissements à long terme** : il est crucial de garantir un avenir solide à Opella avec des investissements significatifs pour la modernisation et le développement de l'entreprise, notamment en R&D et sur les sites de production européens.

4. **Le maintien des acquis sociaux obtenus grâce aux accords Opella** : les acquis sociaux des salariés ne doivent pas être remis en question par l'arrivée d'un investisseur américain.
5. **La participation de la Banque Publique d'Investissement (BPI)** : une présence de l'État au Conseil d'administration d'Opella, via une participation de la BPI, serait un signe fort de soutien à l'économie française dans un secteur rentable.
6. **La nomination d'un représentant des salariés au Conseil d'administration d'Opella** : pour garantir la transparence et la prise en compte des intérêts des salariés dans la gouvernance.

Un appel au gouvernement pour bloquer la vente si les garanties ne sont pas obtenues

La CFE-CGC reste engagée dans l'intérêt des salariés. Si le nouvel investisseur et Sanofi refusent ces demandes, la CFE-CGC appellera l'Etat à bloquer la vente d'Opella par les mécanismes légaux à sa disposition.

La création d'une entreprise mondiale dans le secteur de la Santé Grand Public, avec plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, classée dans le top 5 du secteur, représente une opportunité pour la France et l'Europe. La CFE-CGC souhaite s'inscrire dans un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes.

En conclusion, la CFE-CGC reste vigilante et déterminée à défendre les droits des salariés d'Opella. Elle demande à rencontrer les directions de Sanofi, Opella et de CD&R dans les plus brefs délais pour formaliser leurs engagements. Elle exhorte le gouvernement et Sanofi à agir de manière responsable et transparente pour garantir un avenir solide et durable à Opella.

Contact CFE-CGC Opella :

Fernando DA COSTA : 06.02.03.70.87 (DS Central Opella Healthcare International)
Kamal UBAYSI : 06.83.32.06.36 (DS Opella Healthcare Group)

Contact CFE-CGC Sanofi

Michel HISTE : 06.75.66.38.07 (DS Groupe Sanofi)
Christophe PELHATE : 07.86.82.33.21 (DS Groupe Adjoint Sanofi)